

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME FOURNISSEURS ABB

Préambule

Al Barid Bank, Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, filiale du Groupe Barid Al Maghrib, au capital social de 976.771.500 dirhams, dont le siège social est situé angle Boulevard Ghandi et Boulevard Brahim Roudani, numéro 798, Casablanca (Maroc), immatriculée au Registre du commerce N° 214 379.

Le Fournisseur reconnaît que l'utilisation de la plateforme nécessite le respect de l'ensemble des prescriptions d'utilisations définies au sein des présentes, et de ce fait reconnaît disposer de la compétence et des moyens nécessaires pour accéder et utiliser cette Plateforme.

Article 1. Définitions

Chaque terme débutant ci-après par une majuscule a le sens qui lui est donné dans sa définition qui figure au présent article.

« **la Plateforme** », « **Portail** » : désigne la solution choisie et mise en ligne par la Al Barid Bank et accessible à l'adresse Fournisseur.albaridbank.ma.

« **Fournisseur** » : est une entreprise qui s'est engagée à respecter les Conditions Générales, qui satisfait aux critères d'accès à la Plateforme et dont l'accès au portail est autorisé par la Banque.

« **Administrateur Fournisseur** » : est un Utilisateur Autorisé qui est habilité par le Fournisseur à autoriser les Utilisateurs Autorisés à accéder à la Plateforme, est qui est responsable du contrôle des nouveaux Utilisateurs Autorisés et des suppressions Utilisateurs Autorisés conformément aux dispositions des règles d'administration du Portail.

« **Utilisateur Autorisé** » : est une personne physique, membre du personnel du Fournisseur, autorisé par l'administrateur Fournisseur à accéder à la Plateforme et à utiliser au nom et pour le compte exclusif du Fournisseur en respectant les Conditions Générales et auquel l'Administrateur Fournisseur transmet un mot de passe personnel et un identifiant utilisateur (Mot de passe/ Identifiant Utilisateur).

« **CGU** », « Conditions Générales d'Utilisation » ou « Conditions Générales » : désigne le présent document.

« **ABB** », « **La Banque** » : Désigne AL BARID BANK

Article 2. Objet de la CGU

Les présentes conditions d'accès et d'utilisation du Portail Fournisseurs ABB ont pour objet de définir les conditions générales juridiques et techniques d'utilisation par tout Fournisseur d'ABB du portail achat ABB

Article 3. Acceptation des CGU :

L'utilisateur Autorisé déclare avoir pris connaissance et avoir accepté expressément et de manière inconditionnelle les présentes Conditions Générales d'Utilisation en vigueur au premier jour d'accès dudit Portail et par la présente consent à être lié par les CGU dans leur intégralité lors de l'utilisation du portail, déclare être capable juridiquement de contracter, et, garantit que toutes les informations introduites sont vraies et exactes.

Article 4. Opposabilité et modification des CGU

La Banque se réserve le droit d'apporter aux présentes CGU toutes les modifications qu'elle juge nécessaires et utiles, et la possibilité de modifier en tout ou partie des Conditions Générales afin de les adapter, notamment, aux évolutions de son exploitation, et/ou à l'évolution de la législation.

Les présentes CGU sont opposables pendant toute la durée d'utilisation de la Plateforme et jusqu'à ce que de nouvelles CGU remplacent les présentes, et seront communiquées par la banque au fournisseur par tout moyen dès leur entrée en vigueur.

Par ailleurs, tout accès à la Plateforme se fait sous l'entière responsabilité du Fournisseur.

L'accès à la Plateforme et l'utilisation des services par le Fournisseur sont soumis à l'acceptation expresse par ce dernier des présentes CGU ainsi que des documents qui y sont annexés(Annexe 2 : Cf. charte relations fournisseurs) lesquels sont mis en ligne sur la Plateforme et font partie intégrante des CGU.

Article 5. Utilisation de la Plateforme

5.1 Objet de la plateforme :

Par l'intermédiaire de cette Plateforme, la Banque met à la disposition du Fournisseur un environnement lui permettant d'accéder à l'outil collaboratif et assurant des échanges d'information dans le cadre de la réalisation des travaux qui lui sont confiés par la Banque, ou de sollicitation lors d'un Appel d'Offres dans

l'objectif d'optimiser les relations entre le Fournisseur et la Banque et ce, conformément aux dispositions des CGU.

L'ensemble des informations, données, documents, formules, plans, savoir-faire, idées ou tout autre élément qui feront l'objet d'échanges entre la Banque et le Fournisseur via la Plateforme ne pourront être utilisés respectivement par la Banque et par le Fournisseur que dans le cadre de leurs relations contractuelles définies par la passation d'une commande ou d'une consultation.

5.2 Modalités :

L'accès à la Plateforme est gratuit, hors fournisseurs d'accès Internet et hors coût de communications téléphoniques qui sont facturés directement par les opérateurs.

Le Fournisseur est informé que la Plateforme est fournie sur la base d'un service « en l'état de l'art » et accessible en fonction de sa disponibilité, 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, sauf en cas de force majeure, difficultés informatiques, difficultés liées aux réseaux de télécommunications ou autres difficultés techniques, sans que cette liste ne soit limitative.

ABB se réserve le droit, sans préavis, ni indemnité, de suspendre temporairement ou définitivement l'accès à la Plateforme pour effectuer une mise à jour, des modifications ou changement sur les méthodes opérationnelles, les serveurs et les heures d'accessibilité, sans que cette liste ne soit limitative.

Il appartient, donc, à l'utilisateur de veiller sur la compatibilité de ses moyens informatiques, aux évolutions de la Plateforme.

ABB ne saurait être tenue responsable de l'impossibilité d'accéder à la Plateforme.

ABB se réserve le droit de refuser l'accès à tout Utilisateur Autorisés si elle devait relever des faits laissant présumer l'utilisation frauduleuse ou la tentative d'utilisation frauduleuse de la Plateforme ou que l'utilisateur a violé l'une des règles de navigation, sans que cette liste ne soit limitative, elle en informe aussitôt l'Utilisateur, par tout moyen à sa convenance ce qui est expressément accepté par ce dernier.

5.3 Conditions d'Accessibilité à la Plateforme :

Le service est accessible via le réseau Internet aux jours et heures ouvrés à l'adresse suivante **Fournisseur.albaridbank.ma**.

Le Fournisseur pourra faire une demande d'accès à la Plateforme en remplissant le formulaire concerné. Il recevra son identifiant et son mot de passe provisoire d'accès à la Plateforme par retour d'email. Dès la première utilisation, le Fournisseur devra modifier son mot de passe dès son premier accès.

La communication de l'identifiant et du mot de passe entraîne l'ouverture au profit du Fournisseur d'un compte administrateur propre au seul Fournisseur, accessible via Internet. A partir de ce compte administrateur, le Fournisseur accède à la rubrique : « Gérer les utilisateurs »

Seul le Fournisseur, en utilisant son compte administrateur, peut créer des comptes utilisateur ; il est en conséquence seul responsable des comptes créés et de l'utilisation de ces comptes par les personnes auxquelles ils auront été attribués.

Le Fournisseur ne peut accéder au Portail et l'utiliser que dans le cadre de ses relations avec la Banque et par l'intermédiaire d'un Administrateur du compte Fournisseur.

Un Fournisseur doit obligatoirement avoir un Administrateur Fournisseur qui à son tour peut avoir un ou plusieurs Utilisateurs Autorisés.

L'Administrateur Fournisseur est, le plus souvent, une personne expérimentée, rompue aux animations transversales au sein de son entreprise, rigoureuse, et faisant preuve d'un bon relationnel. Il n'a pas besoin de connaissances informatiques approfondies, mais il utilise couramment l'informatique, en tant qu'outil de travail.

L'Administrateur Fournisseur est nommé par le Fournisseur. Ce dernier doit avoir nommé un Administrateur Fournisseur via l'attestation du représentant mandaté annexée aux Conditions Générales. Cette attestation doit être signée, cachetée et transmise à la Banque via le portail.

Le Fournisseur pourra désigner, en cas de besoin, un remplaçant en cas de congés ou d'absence de l'Administrateur Fournisseur.

Le Fournisseur doit communiquer et informer la Banque sur le transfert ou la fin de la fonction de l'Administrateur et sur tous événements susceptibles de mettre en question la stabilité de sa fonction. Le Fournisseur doit automatiquement faire une demande de désactivation de compte à la Banque, par courrier cacheté et signé et y précisant le nom du nouvel Administrateur.

L'Administrateur sera responsable des conséquences de tous dommages causés à la Banque dans le cadre de ses attributions. Il ne peut s'exonérer de sa responsabilité qu'en démontrant qu'il a usé des moyens les plus élevés au regard des règles de l'art et des meilleurs pratiques de l'industrie dans ce domaine et qu'il a eu la diligence nécessaire afin d'effectuer son rôle et sa mission.

Aucun Fournisseur, aucun Administrateur Fournisseur, aucun Utilisateur Autorisé et aucune autre personne n'a le droit d'accéder au Portail en utilisant le Mot de passe / Identifiant Utilisateur d'un autre Fournisseur ou Utilisateur Autorisé.

Le droit d'accès au Portail d'un Utilisateur Autorisé prend fin immédiatement en cas de résiliation des Conditions Générales ou dès qu'un Fournisseur, par l'intermédiaire de l'Administrateur Fournisseur, supprime le droit d'accès d'un Utilisateur Autorisé. Le Fournisseur, par l'intermédiaire de son Administrateur Fournisseur, prendra en conséquence toutes mesures nécessaires pour mettre fin à ce droit accès.

Article 6. Responsabilité

Le Fournisseur et l'Administrateur Fournisseur s'engagent à n'utiliser la plateforme et les informations auxquelles il aurait accès que dans les seules conditions définies par ABB .

Le Fournisseur et l'Administrateur Fournisseur s'engagent à (i) ne pas perturber l'usage que pourraient faire les autres utilisateurs de la Plateforme et de ne pas accéder aux espaces de tiers (ii) à ne commettre aucun acte pouvant mettre en cause la sécurité informatique de La Banque ou des autres utilisateurs ou visiteurs (iii) à ne pas interférer ou interrompre le fonctionnement normal de la plateforme.

Le Fournisseur et l'Administrateur Fournisseur s'interdisent notamment de modifier, copier, reproduire, télécharger, diffuser, transmettre, exploiter commercialement et/ou distribuer de quelque façon que ce soit les services, les pages de la plateforme, ou les codes informatiques des éléments composant les services et la Plateforme.

Le fournisseur s'engage à fournir des données sincères et exactes, par conséquent, il demeure responsable du contenu des données qu'il transmet.

La Banque s'efforce de réaliser, conformément aux règles de l'art, les opérations qui sont demandées par le Fournisseur à travers la Plateforme. Toute perturbation de l'utilisation de la plateforme ne saurait engager la responsabilité de La Banque.

La responsabilité de la Banque ne pourra être recherchée ni retenue en cas d'indisponibilité temporaire ou totale de tout ou partie de l'accès à la Plateforme, d'une difficulté liée au temps de réponse, et d'une manière générale, d'un défaut de performance quelconque.

La Banque ne saurait être responsable des atteintes à la sécurité informatique, pouvant causer des dommages aux matériels informatiques du Fournisseur et à ses données.

La Banque ne saurait être responsable de la violation des présentes Conditions Générales par un autre utilisateur.

La responsabilité de la Banque ne pourra être engagée en cas de dommages indirects, tels que la perte de profits, d'un marché, d'une chance résultant de l'utilisation de la Plateforme, ou des données contenues dans ce portail.

La Banque consent au Fournisseur, à titre non exclusif et personnel, un droit d'accès au(x) Service(s) et à son utilisation pour les besoins exclusifs dudit Fournisseur et dans le cadre de la relation établie entre la Banque et le Fournisseur.

La Banque ne sera en aucun cas responsable de toute utilisation ou accès au Portail par une personne physique ou morale accédant à la Plateforme, de quelque manière que ce soit, en utilisant les Mots de passe/Identifiants Utilisateurs dudit Fournisseur ou des Utilisateurs Autorisés.

Le Fournisseur peut être appelé en cause par la Banque, contre toute action qui serait engagée à son encontre, ou toute plainte qui serait déposée contre elle, par un tiers, du fait de l'utilisation par le Fournisseur, de la plateforme dans des conditions qui ne seraient pas conformes aux Conditions Générales. Cet appel en cause couvre toute somme que la Banque serait tenue de verser à quelque titre que ce soit, y compris les honoraires d'avocat et frais de justice reconnus ou prononcés, dans une limite raisonnable. L'utilisation de la Plateforme n'est assortie d'aucune garantie quelle qu'elle soit.

La responsabilité de la Banque ne pourra pas être recherchée ni retenue si d'éventuelles collectes et transmission de données personnelles, d'installation de cookies ou tout autre procédé tendant aux mêmes fins, sont effectués par des sites vers lesquels pointent des liens hypertextes accessibles depuis la plateforme ou accessibles par rebond.

La Banque ne saurait être responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations et données financières relatives aux instruments financiers détenus par le Fournisseur et des conséquences qui pourraient en découler, notamment de toute décision prise sur la base des informations contenues sur la Plateforme.

La Banque se réserve le droit de prendre toutes les mesures qu'elle jugerait adéquates afin d'empêcher ou de mettre un terme à l'atteinte à ses droits d'auteur ou aux droits d'auteur de tiers, sans qu'aucune responsabilité ne puisse lui être imputée de ce fait.

Article 7. Droit De Propriété intellectuelle

Les présentes CGU n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle sur les éléments appartenant à La Banque au bénéfice du Fournisseur.

La Plateforme, les marques, les dessins, les modèles, les images, les textes, les photos, les logos, les chartes graphiques, les logiciels, les moteurs de recherche, les bases de données et les noms de domaine, sans que cette liste ne soit exhaustive, sont la propriété exclusive de La Banque.

Toute reproduction et/ou représentation, totale ou partielle d'un de ces droits, sans l'autorisation expresse de La Banque, est interdite et constituerait une contrefaçon susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

En conséquence, le Fournisseur s'interdit tout agissement et tout acte susceptible de porter atteinte directement ou non aux droits de propriété intellectuelle de La Banque.

La Banque confère au Fournisseur un droit d'usage privé, non collectif et non exclusif, sur le contenu de la Plateforme. Ce droit d'usage comprend le droit de reproduire pour stockage aux fins de représentation sur écran monoposte et de reproduction pour tirage sur papier. Toute mise en réseau, toute rediffusion, sous quelque forme, même partielle, est donc interdite. Ce droit est personnel, il est réservé à l'usage exclusif du Fournisseur. Il n'est transmissible en aucune manière.

Le Fournisseur s'engage en conséquence à :

- ne télécharger sur son ordinateur le contenu de la Plateforme que pour un usage personnel et limité dans le temps ;
- n'imprimer sur support papier les pages de la Plateforme téléchargées qu'à la condition que lesdites copies soient strictement limitées à un usage personnel.

Le Fournisseur s'engage à ne pas copier, reproduire, altérer, modifier, créer des oeuvres dérivées ou divulguer au public tout ou partie du contenu de la Plateforme sans le consentement préalable et écrit de La Banque ou celui des tiers concernés.

Article 8. Cookies

Le Fournisseur est informé que, lors de ses visites sur la Plateforme, un cookie peut s'installer automatiquement sur son logiciel de navigation et être temporairement conservé en mémoire sur son disque dur. Un cookie est un élément qui ne permet pas d'identifier l'utilisateur mais sert à enregistrer des informations relatives à la navigation de celui-ci sur la Plateforme.

Ces informations sont utilisées aux fins d'optimisation de la sécurité de la Plateforme et de fournir un service optimal.

En aucun cas, les "Cookies" n'ont pour objet d'exploiter des informations personnelles nominatives concernant les personnes connectées à la Plateforme.

Le Fournisseur reconnaît avoir été informé de cette pratique et autorise expressément et sans opposition ni réserve, La Banque à l'employer.

Cependant, La Banque attire l'attention des utilisateurs et des internautes que si les logiciels de navigation de leurs ordinateurs sont configurés pour refuser les "Cookies", l'accès à certains services peut se révéler altéré, voire impossible.

Article 9. Liens hypertexte

Les liens hypertextes établis en direction d'autres sites ne sauraient engager la responsabilité de La Banque, notamment s'agissant du contenu de ces sites. La Banque n'étant pas l'éditeur de ces sites, elle ne peut en contrôler de manière parfaite le contenu. En conséquence, la Banque ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable du contenu des sites ainsi

Accessibles et notamment de leur véracité, actualité, qualité, exhaustivité, pertinence, illégalité, publicités, produits, services ou tout autre matériel disponibles sur ou à partir de ces sites ou sources externes.

La Banque ne pourra de même être tenue pour responsable des éventuelles collectes et transmission de données personnelles, installation de cookies ou tout autre procédé tendant à mêmes fins, effectuées par ces sites.

L'existence d'un lien de la Plateforme de La Banque vers un autre site ne constitue pas par conséquent, une recommandation ni une validation de ce site ou de son contenu. Il appartient à l'utilisateur d'utiliser ces informations avec discernement et esprit critique.

L'utilisateur de la Plateforme ne peut en aucun cas mettre en place un lien hypertexte en direction d'un autre site, même édité à titre personnel, y compris un site de réseau social quel qu'il soit, sans l'autorisation écrite et préalable de La Banque.

Article 10. Données à caractère personnel

Les Données Personnelles des Utilisateurs autorisés, collectées dans le cadre de l'utilisation du Portail Fournisseur sont traitées dans le respect des dispositions de la Loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (la « Loi 09-08 »).

Les Données Personnelles des utilisateurs, collectées par le biais du portail, sont traitées exclusivement aux fins de gestion du Portail fournisseur.

L'utilisateur consent que ses données personnelles traitées et stockées par ABB, soient transférées à sa société-mère, à ses filiales, aux autorités compétentes et organismes publics habilités, aux prestataires conventionnels en cas de contentieux (avocats, experts), aux services chargés du contrôle (commissaires aux comptes, auditeurs, services chargés des procédures internes ou externes de contrôle), ainsi qu'aux fournisseurs, sous-traitants ou prestataires pour la fourniture des services disponibles sur le Portail fournisseur.

La communication des Données Personnelles ne s'effectue que si elle s'avère raisonnablement nécessaire. A ce titre ABB exige à tous les partenaires précités le respect des dispositions de la Loi 09-08 susmentionnée et des règles de sécurité et de confidentialité afférents aux Données Personnelles.

Par ailleurs, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès aux Données Personnelles le concernant, de rectification de ces données et d'opposition pour des raisons légitimes à leur traitement.

Pour exercer les droits d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la Loi 09-08, l'utilisateur peut s'adresser à Al Barid Bank – Division Conformité – à l'adresse suivante : Angle Bd Brahim Roudani et Bd Ghandi, n°798 Bd Ghandi, 20380 Casablanca, ou par courrier électronique à l'adresse email ci-après : ABB.DonneesPersonnelles@albaridbank.ma.

Article 11. Confidentialité

Chacune des Parties s'engage à considérer comme strictement confidentielle, et à ne pas divulguer à des tiers, de manière directe ou indirecte, à titre onéreux ou gratuit, sous quelque forme que ce soit, toute information confidentielle explicitement exprimée par l'autre Partie, à ne pas les mettre à la disposition d'une personne ou d'un organisme sans l'accord préalable et écrit de l'autre partie sauf à une administration qui en ferait la demande, un expert saisi de son interprétation ou de son application, une juridiction judiciaire ou arbitrale ou une compagnie d'assurance.

L'obligation de confidentialité prévue au présent article s'appliquera pendant toute la durée de l'utilisation par les Parties du Portail et reste valable jusqu'à ce qu'il tombe dans le domaine public.

Article 12. Echanges de Données Informatiques

Le Fournisseur est entièrement responsable de l'ensemble des opérations effectuées à travers son compte et avec son identifiant et il est entièrement responsable des opérations effectuées par ses Utilisateurs Autorisés.

La Banque et le Fournisseur conviennent qu'ils vont s'échanger des informations par voie d'échanges de données informatiques c'est-à-dire qu'ils vont procéder à des transferts électroniques de données et d'informations via tout réseau d'ordinateurs ou autre.

Les échanges de données informatisées entre la Banque et le Fournisseur, concerneront, principalement : (Les informations du Fournisseur, les appels d'offres lancés par la Banque, les offres du Fournisseur, les données de contractualisation, les contacts des commerciaux, des documents joints et les questions destinées aux acheteurs...)

Le Fournisseur accepte que les informations échangées sur la base de la présente clause et en conformité avec les dispositions de celle-ci aient une valeur probante équivalente à celle d'un document papier.

Le Fournisseur accepte que ses noms, prénoms, numéros de téléphones et de fax, adresses électroniques et les références de sa société puissent être inscrites par la Banque notamment pour constituer les différents identifiants et intégrés dans l'annuaire électronique de la Banque, ainsi que tous outils nécessaires au fonctionnement des services.

Le Fournisseur s'engage à ne communiquer que les données nominatives de ses salariés qui lui auront expressément donné leur accord à cet effet.

Article 13. Durée et Résiliation des CGU

Les présentes CGU s'appliquent à compter de leur acceptation par le Fournisseur.

La Banque se réserve le droit de résilier de plein droit, sans préavis, l'accès à la Plateforme, en cas de violation des présentes conditions d'utilisation et/ou en cas de violation des dispositions légales en vigueur ou lorsque ces Utilisateurs Autorisés se sont engagés dans des activités interdites par les lois et réglementations en vigueur.

La Banque se réserve le droit de résilier les présentes CGU, en cas de force majeure ou tout événement similaires affectant son activité.

En cas de résiliation des CGU, tous les droits accordés par les présentes au Fournisseur et à ses Utilisateurs Autorisés prennent fin et le Fournisseur et ses Utilisateurs Autorisés doivent immédiatement cesser d'utiliser la Plateforme, sans préjudice de dommages et intérêts pour la Banque.

Les obligations résultant des articles « Responsabilités », « Confidentialité », « Propriété intellectuelle », « traitement des données à caractère personnel », resteront en vigueur après l'expiration ou la résiliation des présentes Conditions Générales.

Article 14. Audit et contrôle

À condition de prévenir le Fournisseur en temps utile et pendant les heures de travail normales, la Banque a le droit de faire un audit périodique de l'utilisation de la Plateforme faite par le Fournisseur, sous réserve du respect des clauses de confidentialité des présentes, afin de s'assurer que le Fournisseur respecte les présentes CGU.

Article 15. Préconisation

Pour protéger le caractère confidentiel de ses demandes, le Fournisseur est invité à prendre les dispositions adéquates, en fonction de son propre matériel logiciel pour, soit prévenir la mémorisation, dans son microordinateur, des données consultées, soit pour procéder à l'effacement de celles-ci une fois la consultation terminée.

S'il importe des données sur un logiciel de gestion, le Fournisseur veillera à en interdire l'accès aux tiers non autorisés.

A ce titre, le Fournisseur assure seul les risques de la manipulation et l'utilisation de son terminal de connexion par des tiers non autorisés.

Il appartient, d'autre part, au Fournisseur de prendre toutes mesures appropriées pour protéger les données et/ou les logiciels stockés ou chargés sur son équipement informatique de la contamination par des virus ou de tentatives d'intrusion.

Article 16. Cas de Force Majeure

La Banque ne peut être tenue pour responsable de la non-exécution de l'une quelconque de ses obligations au titre des présentes notamment dans les cas suivants :

Lorsque la non-exécution est due à un empêchement indépendant de sa volonté ;

Lorsqu'elle ne pouvait raisonnablement prévoir cet empêchement ou ses effets ou son aptitude à exécuter le contrat au moment de sa conclusion ;

Lorsqu'elle n'aurait pas pu raisonnablement éviter ou surmonter cet empêchement, ou à tout le moins ses effets.

Un empêchement au sens du paragraphe précédent peut résulter notamment d'événements comme la destruction de machines, d'installations, boycotts, grèves ou lock-out sous quelque forme que ce soit, occupations de locaux, arrêts de travail, le défaut de fourniture de courant électrique, la défaillance des réseaux ou lignes de transmission, l'indisponibilité des systèmes sans que cette liste ne soit exhaustive.

Article 17. Intégralité

Les documents contractuels expriment l'intégralité des obligations des parties.

Article 18. Convention de Preuve

L'acceptation des CGU par voie électronique entre les parties a la même valeur probante que l'accord sur support papier.

Les registres informatisés et conservés dans les systèmes informatiques sont conservés dans des conditions raisonnables de sécurité et considérés comme les preuves des communications intervenues entre les parties.

Article 19. Loi Applicable et Juridiction Compétente

Le présent contrat est régi par la loi marocaine. Il en est ainsi pour les règles de fond et les règles de forme et ce, nonobstant les lieux d'exécution des obligations substantielles ou accessoires.

Tout différend au sujet des Conditions Générales et de l'accès et utilisation de la Plateforme et des Services doit d'abord faire l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable entre les parties dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de survenance du différend avant d'être soumis à la juridiction exclusive des tribunaux de commerce de Casablanca.